

notre

Le journal de la Mairie



DOSSIER p.8-11

Toujours plus de mobilités douces et durables

Places de la Nation et de la Bastille : ça avance !
p.4

5 000 arbres plantés dans le 12^e entre 2014 et 2020
p.5

Paris soutient ses commerçants !
p.15

VOS SERVICES EN MAIRIE

Mairie du 12^e 01 44 68 12 12
130, avenue Daumesnil
Métro Dugommier
Bus 29 et 87
Stations Vélib n°12109, n°12028,
n°12027, n°12029
Autolib' : 3 rue Hénard

Service des Affaires Générales et de l'Enfance (SAGE) 01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h et jeudi : 8h30 - 19h30

Service de l'État-Civil 01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h et jeudi : 8h30 - 19h30
Le samedi : 9h - 12h30, uniquement pour les déclarations de naissance, de reconnaissance d'enfant et de décès.

Service des Élections 01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h et jeudi : 8h30 - 19h30 - 1^{er} étage

Relais Informations Familles
01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h et jeudi : 8h30 - 19h30

Relais Informations Logement Habitat
01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h et jeudi : 8h30 - 19h30

Caisse des Écoles 01 44 74 33 80
contact@cdeparis12.fr
Au Relais Information Famille
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h

Le Médiateur de la Ville de Paris à votre écoute
Le correspondant du Médiateur de la Ville de Paris dans le 12^e, tient une permanence en Mairie, le lundi de 14h à 17h, sur rendez-vous à l'accueil

Propreté 01 43 41 74 44

Encombrants 39 75
La Ville de Paris met à disposition des particuliers un service d'enlèvement gratuit des encombrants du lundi au samedi

Aide aux droits des étrangers
Le collectif de vigilance Paris 12^e pour les droits des étrangers - RESF propose une permanence sans rendez-vous d'aide et d'orientation aux droits des étrangers pour les personnes habitant, scolarisées ou travaillant dans le 12^e arrondissement, le samedi matin, de 10h à 12h, dans la salle de réunion du conseil de la Mairie du 12^e.
Contact numéro d'urgence : 07 81 72 46 40

LES ÉLU-E-S

Les élu-e-s de la majorité municipale

Catherine BARATTI-ELBAZ
Maire du 12^e arrondissement
Conseillère de Paris - Conseillère métropolitaine

Les adjoint-e-s à la Maire

Richard BOUIGUE
Premier Adjoint chargé des grands projets, du développement économique et de l'emploi, de la vie associative et du budget participatif

Éléonore SLAMA
Adjointe à la Maire chargée du logement et de la qualité de l'habitat

David GRÉAU
Adjoint à la Maire chargé des transports, de la voirie et des déplacements

Laurent TOUZET
Adjoint à la Maire chargé des affaires scolaires et périscolaires

Lunise MARQUIS
Adjointe à la Maire chargée de la petite enfance, de la protection de l'enfance et des familles

Brigitte VELAY-BOSC
Adjointe à la Maire chargée de la mémoire et du monde combattant

Régis PEUTILLOT
Adjoint à la Maire chargé de la démocratie locale

Florence CHOPIN-GENET
Adjointe à la Maire chargée de la qualité de l'espace public, de la végétalisation et de la propreté

Jean-Luc ROMERO-MICHEL
Adjoint à la Maire chargé de la culture et du tourisme, Conseiller régional d'Île-de-France

Fabrice MOULIN
Adjoint à la Maire chargé de la sécurité et de la prévention

Fadila TAÏEB
Adjointe à la Maire chargée de la jeunesse et des sports

Evelyne HONORÉ
Adjointe à la Maire chargée des espaces verts, de la biodiversité et de l'agriculture urbaine

Les conseiller-e-s de Paris

Nicolas BONNET-OULALDJ
Conseiller de Paris, Président du groupe Communiste-Front de gauche au Conseil de Paris - Conseiller métropolitain

Sandrine CHARNOZ
Conseillère de Paris déléguée chargée des questions relatives à la petite enfance auprès de l'Adjoint à la Maire de Paris chargé de l'éducation, de la petite enfance et des familles / Conseillère déléguée du 12^e chargée des finances, des marchés publics et des équipements de proximité

Emmanuel GRÉGOIRE

Conseiller de Paris, Premier Adjoint à la Maire de Paris en charge du budget, de la transformation des politiques publiques et des relations avec les arrondissements

Pénélope KOMITÈS

Conseillère de Paris, Adjointe à la Maire de Paris chargée des Espaces verts, de la nature en ville, de la biodiversité, de l'agriculture urbaine et des affaires funéraires / Conseillère déléguée du 12^e chargée des affaires sociales, de la santé et de la solidarité

Jean-Louis MISSIKA

Conseiller de Paris, Adjoint à la Maire de Paris chargé de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité - Conseiller métropolitain

Christophe NAJDOVSKI

Conseiller de Paris, Adjoint à la Maire de Paris chargé des transports, de la voirie, des déplacements et de l'espace public
Conseiller métropolitain

Catherine VIEU-CHARIER

Conseillère de Paris, Adjointe à la Maire de Paris en charge de la mémoire et du monde combattant

Les Conseillers d'arrondissement délégués

Manon GROMBERG
Conseillère d'arrondissement déléguée chargée de la vie étudiante

Emmanuelle PIERRE-MARIE
Conseillère d'arrondissement déléguée chargée de l'égalité Femmes-Hommes et de la lutte contre les discriminations

Christophe TEISSEIRE
Conseiller d'arrondissement délégué chargé de l'environnement et du développement durable

Les élu-e-s de l'opposition municipale

Valérie MONTANDON
Conseillère de Paris, Conseillère régionale d'Île-de-France

François HAAB
Conseiller de Paris

Isabelle TAVAUZ
Conseillère d'arrondissement

Franck MARGAIN
Conseiller d'arrondissement, Conseiller régional d'Île-de-France

Ophélie ROTA
Conseillère d'arrondissement

Matthieu SEINGIER
Conseiller d'arrondissement

Corinne ATLAN-TAPIERO
Conseillère d'arrondissement

RESTEZ INFORMÉ DES DERNIÈRES ACTUALITÉS DU 12^e ARRONDISSEMENT

Sur les réseaux sociaux !

 [Facebook.com/Mairie12Paris](https://www.facebook.com/Mairie12Paris)

 [@Mairie12Paris](https://twitter.com/Mairie12Paris)

 [mairie12paris](https://www.instagram.com/mairie12paris)

Newsletter

Pour recevoir la lettre d'information hebdomadaire de la Mairie du 12^e, contactez-nous par mail à l'adresse


 mairie12@paris.fr

ou abonnez-vous en ligne


 [mairie12.paris.fr](https://www.mairie12.paris.fr)

SOMMAIRE

T 12^e SE TRANSFORME
Places de la Nation et de la Bastille, ça avance !
P.4

 12^e DURABLE
5 000 arbres plantés dans le 12^e entre 2014 et 2020 !
P.5


 RETOUR EN IMAGES
P.6-7


 DOSSIER //
Toujours plus de mobilités douces et durables
P.8-11

 12^e EN FAMILLE
Collèges : bien préparer la rentrée
P.12-13

 12^e EN PROJET
La renaissance de la Caserne
P.14


 12^e ECONOMIQUE
Paris soutient ses commerçants
P.15

 12^e EN TRAVAUX
C'est quoi ce chantier ?
P.16

 12^e DYNAMIQUE
Foire du Trône : une fête encore plus apaisée
Budget Participatif : 120 projets déposés
P.17

 12^e SOLIDAIRE
Cohabitation intergénérationnelle, pourquoi pas vous ?
P.18-19

Le 12^e toujours plus engagé pour protéger les plus fragiles

 TRIBUNES
P.20-21

! À SAVOIR
P.22

• Directrice de la publication : Catherine Baratti-Elbaz • Rédaction en chef : Christophe Disc • Comité éditorial : Paul Lorenté, Maxime Coutelet, Pauline Charles-Brunner • Conception / Mise en page : Sylvain Fouquet • Couverture : Gurliat / Mairie de Paris • Photos : Mairie de Paris / Mathieu Delmestre / Erwan Floc'h / Lenny Goncalves • Impression : Imprimé sur papier 100 % recyclé par le Groupe des imprimeries Morault à 75 000 exemplaires • Distribution : Proximes, Mairie du 12^e • Adresse : 130, avenue Daumesnil 75012 Paris • Téléphone : 01 44 68 12 12

Conformément à la volonté de l'équipe municipale de vous fournir une information claire et indépendante, ce magazine ne contient pas d'encarts publicitaires.



Samedi 23 mars, Catherine Baratti-Elbaz et Anne Hidalgo plantaient le 15 000^e arbre de la mandature place de la Bastille

Respirer dans le 12^e !

C'est le printemps ! Et avec lui, vient le plaisir de profiter à nouveau pleinement de nos rues, parcs, jardins et espaces arborés. À pied, à vélo, en trottinette, chacun profite, à sa manière, du retour des beaux jours et des journées qui s'allongent. L'aspiration des Parisiens à plus de nature, d'espaces de respiration et de fraîcheur au plus près de chez eux est légitime. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous tâchons quotidiennement de bâtir cette ville pour tous, tout en assumant notre responsabilité d'adapter Paris aux défis climatiques. Car l'urgence sanitaire est là et vous êtes nombreux à nous demander de prendre les mesures nécessaires, en témoigne la dernière marche pour le climat qui a rassemblé en mars dernier des dizaines de milliers de manifestants dans la capitale, ainsi que la mobilisation des lycéens et des étudiants.

Cette double exigence d'une ville accueillante et durable se traduit dans chacune de nos prises de décisions.

Depuis 2014, nous avons ainsi planté 4 747 nouveaux arbres dans notre arrondissement, conformément aux engagements de la Ville de porter ce nombre à 20 000 en six ans dans la capitale. Et partout, les espaces verts se multiplient. Avec les seuls projets de la Caserne de Reuilly, de l'extension du jardin Debergue et de la résidence Charenton-Meuniers, c'est l'équivalent d'un nouveau jardin de Reuilly - Paul Pernin qui voit le jour dans le 12^e !

L'amélioration de la qualité de l'air des Parisiens est également une ardente priorité, alors que le dernier rapport de l'OMS pointe que la pollution de l'air fait aujourd'hui plus de morts que le tabac ! C'est tout le sens de notre développement des mobilités alternatives et des circulations douces. Je sais que cela peut encore poser des difficultés en termes de partage de l'espace public et la Mairie s'attache à réguler les usages pour permettre à tous de se déplacer en sécurité, dans l'attente notamment d'un cadre législatif national plus adapté. La gratuité des transports en commun pour les seniors, sous conditions de ressources, et pour les enfants jusqu'à 11 ans doit aussi permettre d'inciter à limiter l'usage de la voiture individuelle et polluante.

L'amélioration de la qualité de l'air progressera en accompagnant les changements de comportements, mais aussi en rassemblant toutes les forces vives autour de cet objectif commun. Je salue en ce sens la volonté des 79 communes de la Métropole du Grand Paris de rejoindre l'action de la Ville de Paris en s'engageant à mettre fin à la circulation des véhicules les plus polluants dans le périmètre de l'A86. En effet, le Grand Paris constitue la bonne échelle pour lutter drastiquement contre les émissions de gaz à effets de serre.

Ce volontarisme croissant fait écho au long combat que nous avons mené pour obtenir la piétonisation de la rive droite des Berges de Seine. Cette véritable autoroute urbaine devenue un lieu de promenade pour toutes les générations, de cyclisme, de footing et de pique-nique traduit bien la transformation en cours de la capitale. Le 12^e y prend toute sa part - avec par exemple, ses deux rues aux enfants - et je me réjouis d'observer que vous êtes toujours plus nombreux à soutenir ces actions qui font le choix de la transition écologique.

Nous aurons l'occasion d'échanger à ce sujet et sur bien d'autres, à l'occasion des nombreux rendez-vous festifs et culturels qui rythment le printemps dans le 12^e ! À très bientôt !

Catherine Baratti-Elbaz

Catherine Baratti-Elbaz
Maire du 12^e arrondissement

PARIS SE TRANSFORME

Places de la Nation et de la Bastille : ça avance !

Les travaux de ces deux grandes places emblématiques de la capitale, démarrés à l'été 2018, avancent à un rythme soutenu, suite à une longue phase de concertation.

Une place de la Nation métamorphosée dès cet été

Les principaux aménagements autour de la place sont désormais terminés. Les plots en béton sont progressivement remplacés par une lisière en granit qui séparera le cœur de la place de la circulation. Un ruban végétal constitué de parties engazonnées et d'arbustes est planté le long de cette lisière. Un aménagement en « fil d'ariane » doit permettre aux personnes à mobilité réduite de se déplacer plus facilement.

Depuis la mi-mars, c'est au tour du parc central d'être aménagé et végétalisé. Des allées sont créées permettant de le traverser et d'accéder à toutes les traversées piétonnes. Du gazon et 13 nouveaux arbres sont plantés et la surface perméable passe de 13 000 à 16 000 m². Une fontaine d'eau potable est également installée.

+52% 
D'ESPACE SUPPLÉMENTAIRE DÉDIÉ
AUX PIÉTONS ET AUX MOBILITÉS DOUCES
PLACE DE LA NATION



+ 1 hectare d'espace piéton à la Bastille

Place de la Bastille également, les travaux en cours visent à mieux partager l'espace public au profit des mobilités douces. Côté bassin de l'Arsenal et jusqu'à la Colonne de Juillet, la circulation est améliorée avec la création d'un nouvel espace piéton de plus d'un hectare. Face à l'Opéra, les trottoirs sont élargis et 16 arbres sont plantés. Ces travaux doivent s'achever à l'automne 2019. L'ouverture de la place sur le canal Saint-Martin permettra aux piétons de rejoindre

directement le port de l'Arsenal en passant sous la ligne 1 du métro. Parallèlement, la rampe d'accès au port de l'Arsenal sera rendue accessible aux personnes à mobilité réduite. L'accès à la crypte de la Colonne de Juillet sera ouvert une fois la place réaménagée.



L'accès au port de l'Arsenal depuis la Bastille sera aménagé à partir de la fin 2019

L'Opéra Bastille s'agrandit

L'Opéra Bastille s'agrandit côté rue de Lyon pour accueillir une salle supplémentaire et les ateliers de décors Berthier. La continuité architecturale entre l'Opéra et le Viaduc des Arts est ainsi restaurée par la construction d'un bâtiment neuf dans le prolongement des ateliers existants. Cette transformation ouvre un nouvel accès vers la coulée verte Renée Dumont (accessible via un ascenseur), souhaité de longue date par les habitants du 12^e. Une enquête publique ouverte jusqu'au 18 avril permet à chacun d'exprimer son avis sur ce projet. Les travaux devraient démarrer en septembre 2020 pour une durée de deux ans.

+ d'info sur les travaux de l'Opéra : smoab@operadeparis.fr

VÉGÉTALISATION

5 000 arbres plantés dans le 12^e entre 2014 et 2020 !

La nature gagne toujours plus d'espace dans le 12^e ! Au sein des parcs et jardins, dans nos écoles et collèges, dans l'espace public ou les résidences privées et bien évidemment au Bois de Vincennes. À Paris, la Ville poursuit l'objectif de 20 000 nouveaux arbres de pleine terre d'ici 2020.

Des arbres pour nos enfants

Rue Gerty Archimède, récemment aménagée aux abords de l'école du même nom, 7 nouveaux arbres viennent d'être plantés suite à la consultation des habitants.

Les élèves du 12^e ont également la chance de bénéficier du dispositif « Un verger dans mon école ». En février dernier, 9 arbres fruitiers étaient ainsi plantés à l'école élémentaire du 315 Charenton, portant à 74 le nombre d'arbres fruitiers dans les 9 vergers pédagogiques des écoles de notre arrondissement.

 **74** ARBRES
FRUITIERS DANS LES
VERGERS PÉDAGOGIQUES
DES ÉCOLES DU 12^e

Toujours moins de bitume au Bois de Vincennes

Le Bois de Vincennes illustre bien cette politique écologique ambitieuse. L'aménagement de l'esplanade Saint-Louis, anciennement parc de stationnement, vient de débuter pour être transformée en « prairie », porte d'entrée végétale du Bois face au Château. Cela représente 17 000m² d'espace supplémentaire végétalisé et 27 000m² d'espace perméabilisé.

Depuis 2014, la nature a ainsi regagné 60 000m² sur le bitume dans le Bois de Vincennes. Le 23 mars, 2 000 jeunes arbres ont été plantés par les Parisiens près de la Pelouse de Reuilly (photo ci-contre). Et cela continue ! Avec l'extension de la rivière des



Les arbres, dont les essences avaient été choisies par les habitants, ont été plantés rue Gerty Archimède

Minimes ou la création d'une voie verte Route de la Pyramide, la Mairie s'attache à multiplier les espaces dédiés à la nature.

Pas de nouveau projet urbain sans végétalisation

Chaque nouveau projet d'aménagement urbain s'accompagne systématiquement de la création d'un espace végétalisé : à la Caserne Reuilly, un jardin ouvert à tous de 4 800m² est en cours de création, à Debergue, 95 arbres supplémentaires seront plan-



Une centaine de Parisiens ont planté une forêt primitive de 2 000 arbres au Bois de Vincennes

+ 3 000 m² d'agriculture urbaine

Cette année, c'est le Ministère de l'Économie et des Finances et la résidence Logirep de la rue

Avec ces seuls trois projets, c'est l'équivalent d'un nouveau jardin de Reuilly qui naît dans le 12^e !

Montempoivre qui rejoignent la saison 3 des Parisculteurs. Le 12^e est ainsi l'arrondissement qui accueille le plus de projets d'agriculture urbaine parmi lesquels le toit de l'Opéra Bastille ou l'école matri-

nelle Bercy. Cela permet de lutter contre les îlots de chaleur en ville tout en cultivant des fruits et des légumes.



10 JANVIER

VŒUX 2019 : UN VRAI MOMENT DE PARTAGE !

Jeudi 10 janvier, Catherine Baratti-Elbaz et l'équipe municipale présentaient leurs vœux aux habitants du 12^e. Près de 3 000 personnes ont assisté à cette cérémonie et au spectacle offert par le cirque Phénix. À l'occasion des vœux 2019, la Mairie proposait également aux habitants de collectionner 9 cartes postales du 12^e.



4 FÉVRIER

PLAN 500 PLACES : OUVERTURE DE LA CRÈCHE BOURDAN

L'objectif fixé par l'équipe municipale en 2014 d'ouvrir 500 nouvelles places en crèche dans le 12^e sera atteint et même largement dépassé ! Parmi les dernières structures ouvertes : la crèche Bourdan (99 berceaux). D'ici fin 2019, les tout-petits du 12^e pourront également être accueillis au sein des équipements qui ouvrent progressivement : crèche de la Caserne de Reuilly (66 places), crèche Lamblardie (162 places), crèche de la rue de Cîteaux (99 places), jardin d'enfants Édouard Robert (40 places), crèche Trousseau (25 places) ou encore la crèche Victor Chevreuil (création de 21 places supplémentaires).

12 JANVIER

LE GROUPE SCOLAIRE BIGNON/LEMONNIER RÉNOVÉ

Depuis la rentrée 2018, les écoliers et les parents d'élèves du groupe scolaire Bignon/Lemonnier bénéficient d'un établissement modernisé et embelli pour plus de sécurité : mise en accessibilité avec la création d'un ascenseur, réalisation d'une nouvelle entrée pour l'école maternelle, réaménagement de plusieurs salles de classe et création de sanitaires à l'étage. Les familles profitent également de la piétonisation de la rue Bignon animée depuis le mois d'octobre par la ludothèque du Périscope.



7 FÉVRIER

NUIT DE LA SOLIDARITÉ : MERCI AUX BÉNÉVOLES !

Dans la nuit du jeudi 7 février, la Ville de Paris organisait la deuxième édition de la Nuit de la Solidarité, qui vise à mieux connaître le nombre de personnes sans-abris ainsi que leurs besoins. Merci aux 150 habitants et professionnels qui se sont mobilisés dans le 12^e arrondissement. *(voir le bilan page 19)*



16 JANVIER

ÇA POUSSE DANS LES ÉCOLES !

Le 16 janvier dernier, était inauguré le 9^e verger pédagogique du 12^e à l'école élémentaire du 315 rue de Charenton en présence de Catherine Baratti-Elbaz, de Patrick Bloche, adjoint à la Maire de Paris chargé des questions liées à l'éducation et de Pénélope Komitès, adjointe à la Maire de Paris notamment chargée de l'agriculture urbaine. Le prochain verger du 12^e sera planté à l'école publique élémentaire Lamoricière *(lire p.5)*.



14 FÉVRIER

UN ARBRE EN MÉMOIRE D'ILAN HALIMI

Le 14 février dernier, à l'invitation d'Anne Hidalgo, de Catherine Baratti-Elbaz et d'adjoints à la Maire de Paris, un nouvel hommage a été rendu à Ilan Halimi, avec la plantation d'un arbre dans le jardin du 12^e qui porte son nom, suite au saccage des arbres plantés en sa mémoire en Essonne. Cette cérémonie s'est tenue en présence de nombreux élus, des représentants des institutions juives de France ainsi que des membres de la conférence du partage du 12^e.

25 JANVIER

COMMÉMORATION DU 74^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DES CAMPS

Le 25 janvier dernier, Catherine Baratti-Elbaz et Brigitte Velay-Bosc, Adjointe chargée de la mémoire et du monde combattant, conviaient les habitants du 12^e au 74^e anniversaire de la Libération des camps. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de l'Association pour la Mémoire des Enfants Juifs Déportés (AMEJD 12^e), du Comité d'Entente, de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) et des élèves de l'école élémentaire B du 8 rue Lamoricière. Dans son discours, Catherine Baratti-Elbaz a tenu à rappeler que « *des mots, des actes symboliques non sanctionnés peuvent conduire à l'extermination de millions d'individus* ».



15 FÉVRIER

DANS LE 12^e, ON DÉBAT !

Dans le cadre du Grand débat national et de la Conférence de consensus proposée par Anne Hidalgo à Paris, la Mairie du 12^e organisait vendredi 15 février un temps d'expression libre de 6h pour les habitants. Près de 200 personnes ont ainsi exprimé leurs idées et leurs propositions sur les thèmes de la transition écologique, de la fiscalité, de l'organisation de l'État et de la citoyenneté. Ils avaient également le choix de participer au Grand débat via les cahiers de doléances répartis dans 7 lieux de l'arrondissement ou à l'occasion du passage de la caravane du Consensus au marché de la porte Dorée le 24 février.





Toujours plus de mobilités douces et durables !

Transports en commun, plan vélo, trottinettes et voitures électriques en libre-service... la Ville s'attache à favoriser le développement de nouvelles mobilités écologiques et innovantes pour améliorer la qualité de vie et la qualité de l'air des Parisiens. Quelles sont les alternatives à la voiture individuelle et polluante ? Comment la Mairie s'engage-t-elle pour permettre à tous de profiter de ces modes de déplacement plus durables ? Tour d'horizon de la mobilité à Paris et dans le 12^e en 2019.



-15,8%

DE TRAFIC AUTOMOBILE INTRAMUROS ENTRE 2013 ET 2018



6 NOUVELLES LIGNES DE BUS DANS LE 12^e DÈS LE 20 AVRIL



1400 VÉHICULES ÉLECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE À PARIS EN JANVIER 2019



400 PLACES DE VÉLO CRÉÉES DANS LE 12^e DEPUIS 2014



94% DES STATIONS VÉLIB' EN SERVICE DANS LE 12^e !

Le plan vélo accélère

D'ici 2020, 150 millions d'euros auront été engagés dans la politique cyclable à Paris, un investissement inédit pour faire de Paris « une capitale du vélo ». L'objectif : atteindre 15% de déplacements à bicyclette d'ici un an. Pour cela, de nombreux aménagements en cours visent à faciliter et sécuriser les cheminements des cyclistes. D'ici 2020, le nombre de pistes cyclables devrait avoir encore doublé.

Le Plan Vélo permettra aux cyclistes de rejoindre la place de la Concorde depuis la Bastille, en toute sécurité, le long d'une voie sécurisée. Dans le 12^e, un nouvel itinéraire cyclable sûr et continu sera accessible dès novembre 2019 sur une partie de la rue du Faubourg Saint-Antoine. Une piste bidirectionnelle est également créée pour relier le boulevard de la Bastille à l'avenue Daumesnil, via la rue Biscornet. Places de la Nation et de la Bas-

tille également, les aménagements actuels donneront aux vélos une place beaucoup plus importante [lire p.4]. De fait, partout où cela est possible, la Mairie encourage les déplacements doux. On l'observe également avenue de Saint-Mandé : dans le cadre des travaux liés à l'arrivée prochaine de la Sorbonne Nouvelle, une piste cyclable sécurisée est aménagée entre la rue et le boulevard de Picpus.

Dans ce contexte, le déploiement des « zones 30 », c'est-à-dire la limitation de la vitesse à 30km/h et la création d'un double-sens cyclable garantit aux cyclistes un temps de parcours réduit et plus sécurisé avec des rues accessibles dans les deux sens de circulation.

Au Bois de Vincennes, la Mairie travaille également à organiser au mieux le partage de l'espace public. Le prolongement actuel de la « voie verte », espace partagé par les cyclistes et les piétons, sur 2,2 km le long de la

Route de la Pyramide, s'accompagne de la création d'une voie cyclable, d'un cheminement cavalier ainsi que de la reconquête végétale des abords. Le réaménagement des carrefours de la Porte Jaune et de la Conservation ainsi que celui de l'Esplanade Saint-Louis garantissent, dans ce même objectif, une meilleure cohérence des itinéraires cyclables dans le Bois.

Bientôt, des parkings sécurisés pour les vélos

Le principal frein au vélo à Paris est souvent la crainte du vol ou du vandalisme. Afin que chacun puisse utiliser sa bicyclette en toute sérénité, la Ville améliore actuellement, à l'instar d'autres capitales européennes, l'offre de stationnement sécurisé.

500 nouvelles places seront ainsi mises en service cet été au sein de « vélobox », répartis dans Paris et accessibles sous forme d'abonnement. Dans le 12^e, près de la gare de Lyon, 3 espaces de 300 places au total seront notamment construits d'ici la fin de l'année. Les consignes sécurisées Véligo, accessibles avec le pass Navigo sont également en cours de développement. La Mairie de Paris propose aussi d'accompagner les bailleurs sociaux et les copropriétés qui souhaitent installer du stationnement vélo sécurisé près de chez eux.



Déploiement des vélobox sécurisés

+ d'info : la carte des stationnements pour vélo à Paris est à retrouver sur [www.paris.fr/Paris à vélo](http://www.paris.fr/Paris%20à%20vélo)



En mars 2019, Vélib' compte plus de 160 000 abonnés et 85% de stations opérationnelles

En vélo ou à trottinette, plus de sécurité

Dans une ville dynamique, où les mobilités douces et innovantes se développent constamment, la Mairie s'attache à mieux réguler leur usage afin d'assurer la sécurité de tous et d'éviter une occupation chaotique de l'espace public.



1 200 AGENTS DE SURVEILLANCE POUR RÉGULER LES DÉPLACEMENTS LIÉS AUX NOUVELLES MOBILITÉS

Dans l'attente d'un cadre législatif de l'État (loi Orientation des mobilités), un certain nombre de mesures ont été prises par la Ville : 1200 agents de surveillance sont chargés depuis 2018 de réguler le partage de l'espace public, avec plus d'un million de procès-verbaux dressés en un an. L'unité de vidéo-verbalisation cumule, quant à elle, plus de 40 000 procès-verbaux dans le 12^e.

Des emplacements réservés aux trottinettes sont progressivement créés. La Mairie a également soumis à la signature de l'ensemble des opérateurs en libre service une

« charte de bonne conduite » pour mieux encadrer leur service. Fin mars, la Ville a annoncé la mise en place d'une redevance devant être payée par toutes les entreprises proposant des vélos, des scooters ou des trottinettes en libre-service.



400€ D'AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

Paris vous aide

La Mairie de Paris subventionne l'achat des vélos à assistance électrique neufs pour les Parisiens, à hauteur de 400€ maximum. Pour ceux qui souhaitent abandonner leur voiture personnelle ancienne (diesel ou essence avec vignette Crit'air 4 et antérieur) au profit de mobilités alternatives (Navigo, Vélib'...), la Ville fournit une aide globale de 600€.

+ d'info : sur les aides financières à la mobilité : www.paris.fr

Réseau de bus : 6 nouvelles lignes pour le 12^e !

Le réseau de bus parisien, inchangé depuis 1950, va connaître une petite révolution dans la nuit du 19 au 20 avril. 50 lignes parisiennes sont concernées par une évolution afin d'offrir aux usagers un service renforcé et plus adapté.

Ligne 71 : la nouvelle ligne passera par le secteur de la future Université Sorbonne Nouvelle, de la place de la Nation et de la gare de Bercy, reliant la Porte de la Villette à la bibliothèque François Mitterrand.

Ligne 77 : cette nouvelle ligne permettra de relier la Gare de Lyon à Joinville-le-Pont, en passant par le Sud du Bois de Vincennes, par l'avenue de Gravelle notamment. Elle desservira donc la Cipale, le secteur de la Ferme de Paris et l'Hippodrome.

Ligne 215 : cette ligne offre une nouvelle desserte dans le 12^e arrondissement, reliant quai d'Austerlitz à Vincennes, en passant par la place de la Nation.

Ligne 91 : cette ligne est prolongée au Nord, de la gare Montparnasse jusqu'à la gare du Nord (l'ancienne ligne avait son terminus à la Bastille). Elle formera la « Rocade des Gares », une ligne à haut niveau de service (tramway bus sans rail ni caténaire) reliant entre elles les grandes gares parisiennes. Cette prolongation implique la mise à sens unique de la rue de Lyon et des aménagements visant à améliorer la circulation des bus. Les travaux en cours s'achèveront à l'été 2019.

Ligne 72 : une ligne à haut niveau de service est également créée sur les quais hauts rive droite. Dans un premier temps, elle empruntera le tracé de l'actuelle ligne de bus 72 prolongée jusqu'à la gare de Lyon dès le 20 avril. Dans un second temps, elle se poursuivra jusqu'à Bercy puis dans le Val-de-Marne.

Ligne 201 : aujourd'hui ligne dite « de banlieue », reliant les communes de Champigny-sur-Marne et de Joinville-le-Pont, cette ligne sera prolongée vers la Porte Dorée, lui permettant ainsi de desservir le Bois de Vincennes et plusieurs équipements parmi lesquels le parc Floral, la Cartoucherie, le Château de Vincennes ou encore le parc zoologique de Paris.

Ligne 87 : la mobilisation de la Mairie et du Conseil de quartier Vallée de Fécamp a permis le maintien de cette ligne de bus, avec un nouveau terminus à Invalides (au lieu de Champ de Mars) et un parcours inchangé dans le 12^e.

Ligne 24 : Le trajet de la ligne a été modifié. La liaison entre Bercy et le centre de Paris est maintenue suite à la mobilisation du Conseil de Quartier Bercy.

+ d'info : outilanticipation.nouveauseaibusparisien.fr

Transport en commun : gratuité pour les enfants et les seniors

Depuis le 1^{er} juin 2018, les Parisiens âgés de plus de 65 ans ou en situation de handicap bénéficient, sous conditions de ressources, de la gratuité des transports en commun.

À partir de septembre 2019, la gratuité des transports publics parisiens s'appliquera également aux 4-11 ans et aux personnes handicapées de moins de 20 ans. Avec ces mesures fortes et emblématiques, la Mairie de Paris souhaite accélérer la transition énergétique dans la capitale tout en renforçant le pouvoir d'achat des familles et des personnes âgées les plus modestes. Les collégiens et les lycéens sont également concernés, avec un remboursement de 50% de leur Pass Navigo et la gratuité de l'abonnement Vélib' dès septembre 2019.

Pour demander l'aide pour les seniors : CASVP du 12^e arrondissement au 01 44 68 62 00 ou casvp-s12@paris.fr
Pour les enfants, le dispositif sera opérationnel à la rentrée 2019. Pour en savoir plus : www.paris.fr



Apaiser l'espace public autour des gares

Partout où cela est possible dans notre arrondissement, la Mairie du 12^e s'emploie à mieux partager l'espace public pour apporter plus de tranquillité et de sécurité aux piétons et aux vélos.

Autour de la gare de Lyon, les travaux d'aménagement visant à apaiser la circulation débuteront cette année. L'objectif : améliorer la prise en charge par les taxis, hors du parvis Louis Armand et ses abords, afin de désencombrer le boulevard Diderot et la rue de Bercy.

Suite à la forte mobilisation des habitants et des élus, l'exploitation du parvis de la gare de Bercy par la compagnie Oubus a cessé au début du mois de janvier 2019, signant la fin des nombreuses nuisances engendrées par la présence de ces cars dans le quartier. Les aménagements en cours autour de la station Bercy permettront également de garantir une meilleure intermodalité entre les lignes 14 et 6 du métro, la gare SNCF et la gare routière Bercy-Seine, située dans le Parc de Bercy.

INTERVIEWS



David Gréau
Adjoints à la Mairie chargés des transports, de la voirie et des déplacements

Le développement des nouvelles mobilités représente un enjeu écologique fort. Comment la Mairie incite-t-elle les Parisiens à s'en saisir ?

Les nouvelles mobilités sont une chance pour notre environnement. Nous les encourageons en permettant au plus grand nombre d'y accéder par des aides, mais aussi en partageant mieux l'espace public. Adapter la voirie à ces nouveaux usages est primordial, mais nous devons encore renforcer la lutte contre les incivilités trop nombreuses (stationnement ou circulation des véhicules à moteur sur les pistes cyclables, abandon anarchique des vélos et trottinettes en free floating...).

Déplacements : Paris répond à l'enjeu métropolitain

Sous l'impulsion de la Ville, le service Vélib' se développe tandis que la Zone à faible émission de gaz à effets de serre (ZFE) s'élargit à l'A86.

Une zone à faible émission de gaz à effets de serre autour de l'A86

Paris a été la première ville française à mettre en place l'interdiction des véhicules les plus polluants (zone à circulation restreinte). Dans ce combat pour l'amélioration de la qualité de l'air, la capitale a été rejointe fin 2018 sur le principe de la mise en place d'une ZFE par la métropole du Grand Paris. La concertation se poursuit avec les 79 communes concernées. Concrètement, les véhicules Crit'air 5 et non classés ne devraient plus pouvoir circuler dans le périmètre entre Paris et l'A86 à compter du 1^{er} juillet 2019. La mise en place de cette mesure s'accompagnera de dispositifs d'aide au renouvellement des véhicules pour les particuliers et les professionnels.

Vélib' : 94% des stations en service dans le 12^e !

En ce début de printemps, les amateurs de vélo électrique ou mécanique peuvent compter sur 61 stations réparties dans tout l'arrondissement. Avec 8 nouvelles stations ouvertes au mois de mars, le service de vélo en libre-service est en train d'atteindre ses objectifs et de retrouver son public.



COLLÈGES

Tout savoir pour bien préparer sa rentrée

Comment la Ville agit-elle pour offrir à tous les meilleures conditions d'apprentissage au sein des sept collèges publics de l'arrondissement ? Quelles sont les nouveautés de la rentrée 2019 ? La réponse à vos questions.



La Ville de Paris est en charge de la construction, du fonctionnement et de l'entretien des collèges publics.

Oui

La Ville assure l'équipement des établissements et finance les mobiliers et le matériel informatique, par le biais d'une dotation qu'elle attribue à chaque collège. Elle déploie aussi de nombreux dispositifs éducatifs (Action collégien, résidences artistiques, Paris-Collèges-Familles...) tout en apportant un soutien financier aux projets pédagogiques des équipes de chaque collège.

La Ville de Paris est en charge du contenu des enseignements.

Non

L'Éducation Nationale est seule responsable des contenus de l'enseignement, des contrôles et de la sanction des études. Les manuels scolaires au collège sont également pris en charge par l'État. Le Rectorat de Paris, représentant

de l'État, détermine le nombre d'heures d'enseignement affectées à chaque collège et nomme les enseignants et le personnel administratif.

La Ville de Paris détermine la sectorisation pour chaque collège.

Oui

C'est ainsi que les élèves sont orientés vers un établissement déterminé en fonction de leur lieu d'habitation. L'affectation dans le collège de secteur est donc automatique. La Ville de Paris a mis en place un outil en ligne pour connaître le collège de secteur de son enfant. **À retrouver sur : perimsco.paris.fr**

La Mairie est responsable des dérogations.

Non

La dérogation est une procédure administrative liée à l'assouplissement de la carte scolaire mise en œuvre uniquement pour les élèves issus des classes de CM2. Elle est de la compétence du

Rectorat et est accordée selon des critères précis.

La Ville de Paris lutte contre les phénomènes de ségrégation au sein des collèges publics parisiens.

Oui

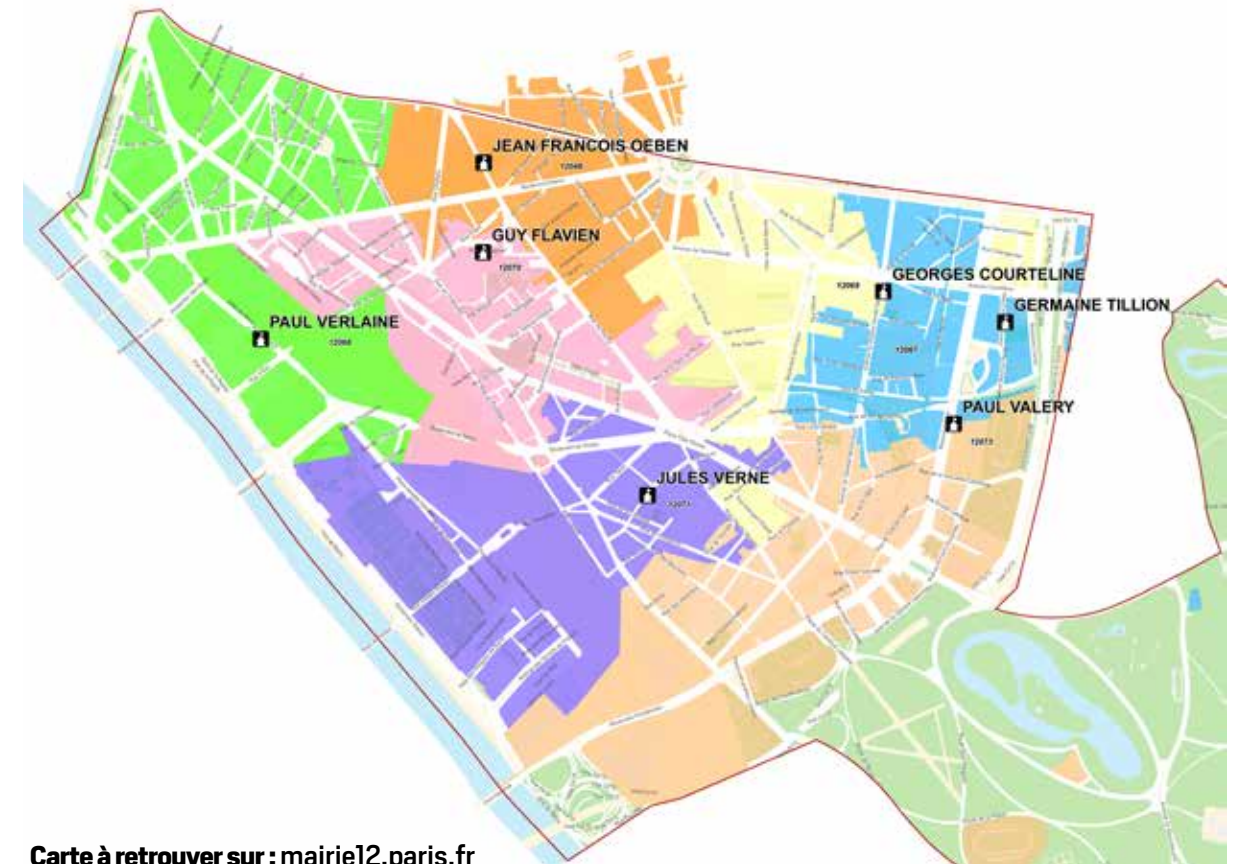
L'Académie de Paris est aujourd'hui la moins mixte de France. Cela s'explique par des disparités territoriales fortes et par un niveau de scolarisation important dans le privé. Face à ce constat, la Ville a créé, en février 2018, avec le Rectorat, un nouvel outil permettant d'améliorer la connaissance des phénomènes de ségrégation sociale dans les collèges parisiens et d'améliorer la mixité sociale et la réussite éducative : l'Observatoire Parisien de la Mixité et de la Réussite Éducative.

Dans le 12^e, afin d'améliorer la mixité sociale au sein des établissements, il a été décidé, en lien avec le Rectorat et la communauté éducative de procéder à des modifications de sectorisation à compter de la rentrée 2019. *(voir p.13)*

L'affectation dans les lycées publics dépend du Rectorat.

Oui

Elle est gérée par l'application en ligne Affelnet, notamment en fonction du district de résidence (district Est pour le 12^e). D'après le Rectorat, les élèves issus des collèges publics du 12^e intègrent les meilleurs lycées parisiens (10% à Hélène Boucher, 8% à Paul Valéry, 7% à Élisabeth Lemonnier, 7% à Maurice Ravel, 6% à Charlemagne...)

Quelle sectorisation à partir de la rentrée 2019 ?

Carte à retrouver sur : mairie12.paris.fr

Les collégiens du 12^e mis à l'honneur**Les collégiens du 12^e prennent la parole contre l'antisémitisme**

Le 19 février dernier, place de la République, 8 élèves de 3^e du collège public Paul Valéry se sont exprimés devant 20 000 Parisiens rassemblés pour dire non à l'antisémitisme. Bravo et merci à eux ! Ce rassemblement s'est notamment déroulé en présence de Delphine Horvilleur et d'Abd al Malik.

**Sur le porte-avions Charles de Gaulle**

Les élèves de Guy Flavien, établissement partenaire de l'équipage du navire, ont eu la chance de découvrir le porte-avions en janvier dernier, accompagnés par la Maire de Paris, Anne Hidalgo. La Ville est en effet marraine du porte-avions depuis 2001. La table du bureau de commandant a d'ailleurs été réalisée par les élèves de l'École Boule.

CASERNE DE REUILLY- ÉPISODE 1

La renaissance de la Caserne

Situé dans le triangle formé par la rue de Reuilly, le boulevard Diderot et la rue Chaligny, le grand projet de la Caserne de Reuilly entre dans son ultime phase de travaux. L'occasion pour *Notre 12^e* de faire un point en quatre étapes sur un projet emblématique. Premier épisode : la présentation du projet.

Construite en 1847 sur le site de la Manufacture Royale des Glaces, la Caserne de Reuilly a été cédée par l'État à la Ville de Paris en 2012, dans le cadre du Plan de mobilisation du foncier pour la construction de logements.

De 2013 à 2015, le site a accueilli des usages temporaires artistiques et d'hébergement d'urgence jusqu'au démarrage des premiers travaux de démolition permettant d'ouvrir pour la première fois la Caserne à la population.

En 2014, la Mairie du 12^e et Paris Habitat présentaient le futur programme de la Caserne de Reuilly aux habitants : visites du site, réunion publique, enquête publique... l'objectif étant bien que tous les habitants du 12^e et notamment les riverains s'approprient la création de ce nouveau « morceau de ville ».

600 logements pour tous

Le projet prévoit la création d'environ 600 logements, tous locatifs. Parmi ceux-ci, 50% de logements sociaux, familiaux et étudiants, 20% de logements à loyer maîtrisés et 30% de logements à loyer libre encadré. Les bâtiments



Vue projetée depuis la rue de Reuilly



historiques – parmi lesquels les deux pavillons à l'entrée, rue de Reuilly – ont été préservés et entièrement réhabilités. Ils cohabiteront désormais avec des immeubles neufs à haute qualité environnementale.

Un nouveau lieu de vie ouvert à tous

Une crèche de 66 berceaux ouverte en septembre, un cabinet médical, des commerces, des locaux associatifs et des ateliers d'artistes s'intègrent à cette ambitieuse programmation.

L'ancienne place d'armes a été végétalisée, laissant place à un nouveau jardin de 4 800m² autour duquel s'organise ce futur quartier, et dont les usages –jardins partagés, aires de détente, potagers, jeux pour enfants– ont fait l'objet de nombreux ateliers de concertation, avec le Conseil de quartier, entre 2015 et 2018.

Des traversées piétonnes permettront de traverser la Caserne via le boulevard Diderot, la rue de Reuilly et la rue de Chaligny, facilitant les déplacements dans le quartier. Dès la livraison de la 1^{ère} moitié du jardin au mois de juillet 2019, la Caserne deviendra un nouveau lieu de vie, durable et bienveillant, ouvert à tous les habitants.

Des dénominations féminines

Le Conseil d'arrondissement du 3 décembre 2018 a adopté les dénominations des espaces verts et des passages de la Caserne de Reuilly. Celles-ci rendent toutes hommage à des femmes: jardin Martha Desrumaux, passage Emma Calvé, passage Marie Rogissart et passage Jacqueline Giraud.

1 crèche de **66** berceaux ouvrira en septembre 

VIE ÉCONOMIQUE

Paris soutient ses commerçants !

Avec plus de 60 000 commerces et services commerciaux, la capitale se classe parmi les villes les plus dynamiques à l'échelle mondiale. La Mairie, très attachée à la vitalité des commerces de proximité, les accompagne et leur apporte son soutien tout au long de l'année.



La grainothèque du marché d'Aligre



La fromagerie Riondet, 25 rue Énard



Mademoiselle Moustache, 160 avenue Daumesnil

Le prix du goût d'entreprendre

Afin d'encourager les créateurs et repreneurs de commerces de bouche qui contribuent au rayonnement de Paris comme capitale de la gastronomie, la Ville récompense les plus beaux projets. Chaque année 40 000 euros sont en jeu. En 2018, c'est un artisan-boucher du 12^e qui a été récompensé : L'Atelier de la Viande, situé 75-77 rue Claude Decaen.

Paris célèbre ses bistrotts

Mondialement connus pour leur caractère emblématique et populaire, les bistrotts parisiens sont indissociables de l'histoire de la capitale. Aussi, la Ville de Paris a souhaité les inscrire au patrimoine mondial de l'Unesco. Dans le cadre de cette démarche, la Mairie a décerné la médaille de la Ville à une centaine de patrons

et gérants de bistrotts engagés en faveur de cette culture populaire. Dans le 12^e, le Baron Rouge (1 rue Théophile Roussel), le Carpe Diem (4 rue Jaucourt), le Charolais (15 rue Cotte) et le Verre à Vin (215 rue de Bercy) ont été distingués.

+ de commerces dans les quartiers populaires

Initié par le Budget Participatif 2016, « Coup de pouce commerce » récompense les commerçants situés dans les quartiers populaires qui portent un projet d'investissement pour leurs boutiques. Dans le 12^e, on compte deux lauréats en 2018 : Social Bar (rue Villiot) et Optique Courteline (avenue Courteline).

Le Contrat Paris'Commerces pour diversifier les activités

Dans le secteur Daumesnil-Montgallet, ce dispositif s'est

révélé très efficace pour lutter contre la mono-activité des détaillants informatiques (en recul de 14%). Il a notamment permis l'implantation d'un coiffeur-barbier qui connaît aujourd'hui un beau succès, Mademoiselle Moustache, situé 160 avenue Daumesnil. Aujourd'hui, le quartier Saint-Mandé-Picpus fait l'objet d'une attention particulière au regard des nouveaux besoins qui devraient s'exprimer avec l'ouverture prochaine du campus de la Sorbonne Nouvelle.

Limiter la vacance des locaux

La Mairie du 12^e s'attache à limiter au maximum la vacance des locaux commerciaux. Depuis 2014, 50 locaux de bailleurs sociaux ont ainsi été attribués chaque année. Les candidats intéressés peuvent adresser leur demande à contact@giepariscommerces.fr

Le contexte particulier des manifestations

Dès le début des rassemblements des « gilets jaunes », la Ville de Paris a souhaité, aux côtés de l'État, accompagner et soutenir au mieux les commerçants impactés. Dans le 12^e, les commerces situés dans les périmètres des rassemblements réguliers (rues de Bercy, faubourg Saint-Antoine, Villiot, place de la Bastille, boulevard de Bercy, quais de Bercy et de la Râpée) ont ainsi reçu le soutien de la Ville, avec une exonération des droits de terrasse d'un mois. Les marchés alimentaires découverts ont quant à eux bénéficié d'une exonération des droits de place pour le samedi 8 décembre.

TRAVAUX

C'est quoi ce chantier ?

Paris se transforme et les chantiers sont nombreux ! Bien que tout soit mis en œuvre afin de minimiser la gêne pour les riverains, les impacts sur notre cadre de vie sont parfois conséquents. Pour la plupart d'entre eux, ils seront achevés d'ici cet été.



Les travaux du square Trousseau débuteront mi-avril pour rénover l'aire de jeux, les sanitaires et installer des tables de pique-nique. Le parc rouvrira fin juin

UNE CARTE POUR SUIVRE LES CHANTIERS

La Ville met à votre disposition une carte interactive recensant les chantiers « perturbants » et « très perturbants ». À retrouver sur : paris.fr

Notez que les travaux dans l'espace public peuvent être menés par la Ville, des concessionnaires ou encore des entreprises privées.

Les places et grands axes

- **Réaménagement de la place de la Nation** : fin des travaux à l'été 2019. *(lire p. 4)*
- **Réaménagement de la place de la Bastille** : fin des travaux à l'automne 2019. *(lire p. 4)*
- **Réhabilitation du pont de la Petite ceinture avenue Daumesnil** : fin des travaux en mai 2019.
- **Rue du Faubourg Saint-Antoine** : fin des travaux côté 12^e en mai 2019.

Les parcs et jardins : fermetures pour rénovation

- **Rénovation et modernisation du jardin Ilan Halimi** : fin des travaux mi-mai.
- **Rénovation et modernisation du square Trousseau** : fin des travaux fin juin.

Amélioration de la circulation des bus dans le cadre de la « rocade des gares »

- **Rue Van Gogh et quai de la Râpée (extension de la ligne 72)** : fin des travaux à l'été 2019.

Dans le Bois de Vincennes

- **Réaménagement du carrefour de la Conservation** : fin des travaux en avril 2019.
- **Réaménagement du carrefour de la Pyramide** : fin des travaux mi-avril 2019.

Emprises chantiers

- **82-84 avenue Daumesnil** : modernisation des ouvrages de ventilation. Fin des travaux en juillet 2019.
- **Rue Charles Nicolle** : réseau de chauffage urbain. Fin des travaux fin mai 2019.
- **Rues Traversière et Emilio Castelar** : réseau de chauffage urbain. Fin des travaux en juillet 2019.
- **Bases-vie de la RATP à Bercy** : les aménagements autour de la Ligne 14 vont laisser place à la réfection de la place du Bataillon du Pacifique d'ici la fin du printemps.

Petite ceinture

- **La mise en sécurité et en accessibilité du sentier ferroviaire** est prévue entre la rue de Charenton et la Villa du Bel Air. L'ouverture au public aura lieu à la fin du mois de juin pour le tronçon « Sud » (Avenue Daumesnil – Rue de Charenton) et à la fin du mois d'août pour le tronçon « Nord » (Villa du Bel Air – Avenue Daumesnil).

7% C'EST LA PART DE CHANTIERS QUI RELÈVENT DIRECTEMENT DE LA VILLE DE PARIS SUR L'ENSEMBLE DES CHANTIERS PRÉSENTS DANS LA CAPITALE EN 2018

FOIRE DU TRÔNE

Limiter les nuisances pour les riverains

Du 5 avril au 2 juin, la Foire du Trône est de retour sur la Pelouse de Reuilly. À l'initiative de Catherine Baratti-Elbaz, Maire du 12^e, de nouvelles modalités d'organisations ont été mises en place en 2018 afin de préserver la tranquillité des riverains. Elles sont reconduites et renforcées pour l'édition 2019.

Un dispositif de tranquillisation reconduit...

Dès 2018, suite au dialogue mené avec les forains et la Préfecture de police, la Maire du 12^e avait obtenu que la Foire du Trône soit organisée dans le cadre d'un nouveau dispositif visant à limiter les nuisances de tout ordre pour les habitants résidant à proximité de la Pelouse de Reuilly. La Mairie du 12^e s'attache également à favoriser l'installation d'attractions plus familiales.

... et renforcé !

L'opération Paris Respire, qui vise à préserver la tranquillité des habitants du secteur Lavignerie/Laperrine a été remise en place, dès le début de la Foire du Trône, avec des horaires et un périmètre plus étendus, conformément aux demandes des riverains.

Suite aux discussions entre la Ville de Paris, la préfecture de police et les forains, il a également été décidé de remplacer le traditionnel feu d'artifice de la Foire du Trône par un spectacle beaucoup moins bruyant.

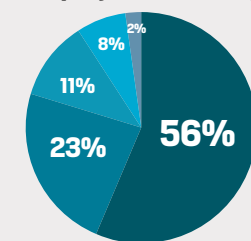
**Une fête moins tardive et moins bruyante**

Fermeture à 23h au lieu de minuit, réduction du niveau sonore, renforcement de la vidéo-protection aux abords de la Foire... l'objectif poursuivi est celui d'une fête moins tardive, moins bruyante, avec un périmètre de protection pour les riverains les plus immédiats. Comme l'an dernier, les infractions feront l'objet de verbalisations.

BUDGET PARTICIPATIF 2019

120 projets déposés !

Cette année encore, les habitants du 12^e se sont fortement mobilisés pour proposer un projet d'intérêt général dans le cadre du Budget participatif. Merci pour vos idées !



- Projets réalisés
- En cours de réalisation
- Difficultés techniques
- A démarrer
- Abandonnés faute de porteur de projet

Transport, éducation, solidarité, culture... une fois encore, le 12^e s'est saisi de toutes les thématiques proposées dans le cadre de cette nouvelle édition du Budget participatif. Les propositions liées à l'environnement et au cadre de vie demeurent les plus nombreuses (50% des projets), signe de l'intérêt particulier qu'ils suscitent.

Pour la première fois, vous aviez la possibilité de demander la prise en

compte de l'accessibilité et du handicap dans vos projets. 43 propositions s'inscrivent dans cette démarche qui vise à rendre le 12^e plus inclusif.

Aujourd'hui et jusqu'au mois de juin, les services de la Ville étudient la faisabilité des projets. Plus de 4 millions d'euros seront consacrés au financement des projets préférés lors du vote du mois de septembre, dont 515 000€ ciblés vers les quartiers prioritaires.

+ d'info : budgetparticipatif.paris.fr



**HANDICAP****Ça se passe dans le 12^e !****Le Conseil local du handicap**

En mars dernier, le Conseil local du handicap – instance de démocratie locale initiée par la Mairie du 12^e – réunissait une vingtaine de participants issus du monde associatif. L'objectif des prochains mois : travailler avec les habitants et les seniors sur les questions prioritaires de l'accessibilité, de la communication et des sports et loisirs.

Pour participer : clh12@paris.fr

Des ateliers bébé-signes

Initiés par les associations *La Parole aux Sourds*, *Sol Lucet* et *Omnibus*, ces ateliers sont adaptés aux enfants à partir de 3 mois, accompagnés d'un parent. Chaque séance correspond à une thématique liée au besoin du tout-petit.

Contact :

sollucetomnibus2000@yahoo.fr
contact@laparoleauxsourds.fr

Un nouveau Groupe d'Entraide Mutuelle

Un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM), dont le but est de favoriser l'insertion sociale des personnes rencontrant des troubles psychiques, cognitifs, ou qui sont isolées vient d'être créé dans le 12^e. Subventionné par l'Agence Régionale de Santé (ARS), il reçoit le soutien de la Mairie du 12^e par la mise à disposition de créneaux d'accueil au 22 rue Gabriel Lamé, en attendant une installation dans des locaux pérennes. Ce Groupe est issu d'un travail collectif entre la Fondation des Amis de l'Atelier et des bénévoles engagés.

Pour tout renseignement :

gemparis12@amisdelatelier.org

SENIORS**Cohabitation intergénérationnelle : pourquoi pas vous ?**

Vous vivez dans un grand appartement ? Avec une ou plusieurs chambres disponibles ? Vous avez besoin d'une présence et d'un peu de compagnie ? Soutenues par la ville, des associations vous accompagnent pour bénéficier de la cohabitation intergénérationnelle !



Alors que de nombreux retraités parisiens vivent seuls dans un appartement familial, beaucoup de jeunes, étudiants ou salariés recherchent un logement financièrement accessible. Partant de ce constat, la Mairie de Paris souhaite encourager leur cohabitation.

Des associations pour vous accompagner

Des associations parisiennes se chargent de mettre en relation et d'accompagner les jeunes et les seniors désireux d'établir une cohabitation. Les volontaires sont accompagnés à chaque étape du projet : l'inscription, la mise en relation, la signature des documents d'engagement, et ce, jusqu'à la fin du « contrat de cohabitation ».

Comment ça marche ?

Selon la formule choisie, la cohabitation consiste en une mise à disposition gratuite d'une chambre meublée contre une présence régulière du jeune ou bien

de la mise à disposition d'une chambre meublée contre une indemnité d'occupation.

Cette cohabitation ne change pas le bail : ce n'est pas une colocation, ni une sous-location.

Le jeune et le senior définissent conjointement « une convention d'occupation », c'est-à-dire l'organisation de la vie quotidienne, l'étudiant qui est accueilli doit notamment s'engager à respecter et à prendre soin de sa chambre et des espaces communs, à fournir sa nourriture et ses produits personnels et à adopter une attitude responsable sur sa consommation d'eau et d'électricité.

Vous êtes intéressés ?**Renseignez-vous auprès des associations :**

Le Pari Solidaire Île-de-France au 01 42 27 06 20 ou www.leparisolidaire.fr et Ensemble 2 générations sur www.ensemble2generations.fr

SOLIDARITÉS**Le 12^e toujours plus engagé pour protéger les plus fragiles**

La Mairie de Paris a fait de la lutte contre l'exclusion la grande cause de la mandature. Dans ce même objectif et avec le soutien des Parisiens, qui s'étaient mobilisés très fortement dès la première Nuit de la Solidarité, la Maire du 12^e poursuit ses efforts pour venir en aide au plus démunis.



Les bains-douches Charenton sont ouverts aux femmes en grande précarité depuis le 8 mars

2^e édition de la Nuit de la Solidarité : la mobilisation continue

Dans la soirée du 7 février dernier, 150 bénévoles et chefs d'équipe ont sillonné les rues de notre arrondissement pour dénombrier les personnes sans domicile et mieux identifier leurs besoins.

Dans le 12^e, 140 personnes ont été recensées dans les rues (125 en 2018) et 147 personnes dans le Bois de Vincennes (129 en 2018), soit une hausse globale de 12%.

Ces chiffres en hausse démontrent que, malgré les 3 000 nouvelles places d'hébergement ouvertes à Paris cette année par l'État, avec une mobilisation importante de la Ville, le travail engagé pour venir en aide aux personnes sans domicile doit être poursuivi. Pour rappel, l'hébergement des personnes sans-abri est une compétence de l'État. Pour autant, face à une

situation dont personne ne peut se satisfaire, la Ville de Paris et la Mairie du 12^e agissent tout au long de l'année pour accompagner les personnes à la rue.

Bains-douches Charenton : un nouvel espace pour les femmes

La première édition de la Nuit de la Solidarité avait permis d'observer que 12% des personnes sans-domicile à Paris sont des femmes. Ce constat a notamment conduit à l'ouverture d'une halte dédiée à ce public particulièrement vulnérable dans les Salons de l'Hôtel de Ville à l'hiver 2018. Un symbole fort et important pour leur dignité.

Dans cette même perspective, la Mairie du 12^e a ouvert, depuis le 8 mars dernier, en partenariat avec le Samu Social de Paris, un espace d'hygiène et de soin spécialement dédié aux femmes en grande précarité au sein des bains-douches

situés 188 rue de Charenton. Il s'agit-là de leur apporter – au sein d'un lieu sécurisant et convivial – un moment de bien-être, un parcours de soin ainsi que des prestations sanitaires et médico-sociales.

Une nouvelle halte de nuit dans le 12^e

La Nuit de la Solidarité a également mis en évidence la nécessité d'ouvrir des accueils de nuit pour compléter les dispositifs existants. 8 haltes de nuit seront prochainement créées à Paris. L'une d'entre elles a déjà ouvert ses portes au sein de la structure « La Maison dans le Jardin » avenue Courteline. Ces haltes de nuit ont notamment pour objectif d'attirer des publics très désocialisés, ne faisant pas ou peu appel au 115.

La Fabrique de la solidarité : un nouveau lieu ressource pour les bénévoles

Au lendemain de la première nuit de la Solidarité, la Mairie de Paris avait annoncé une première mesure concrète : la création d'un lieu ressource convivial pour tous les Parisiens souhaitant s'engager et agir dans le domaine de la lutte contre l'exclusion.

L'objectif : fédérer ces actions de solidarité et devenir un pôle ressource pour les acteurs du social. D'abord itinérante, cette Fabrique, incubateur de projets solidaires, est désormais installée dans le 12^e.

Pour toute demande**d'information :**

fabrique-solidarite@paris.fr

MAJORITÉ MUNICIPALE

Bâtir une ville durable pour tous

Durant les récents débats autour de l'évolution de la population parisienne, on a pu avoir tendance à oublier que l'objectif n'est pas de toujours augmenter le nombre d'habitants, mais plutôt d'assurer une densité acceptable, une qualité de vie et des logements abordables. Pour ce faire, nous pouvons nous inspirer de l'héritage de Paris, ville dense par essence, en travaillant dans les quartiers qui le peuvent pour accueillir de nouveaux habitants, espaces et services publics, tout en donnant à ces centralités une pleine place à la nature. C'est le travail que nous poursuivons au cœur de Paris et du 12^e, autour d'Anne Hidalgo et de Catherine Baratti-Elbaz, en lien avec les évolutions métropolitaines destinées à lutter contre l'étalement urbain. Nous sommes ainsi mobilisés autour d'un Paris des services publics et de l'activité économique. Un Paris respectueux de l'écologie, des commerces de proximité, de toutes les générations. Un Paris de la mixité et de la solidarité. Un Paris qui pense et agit en grand, tout en offrant une qualité de vie à l'échelle du quartier. C'est ainsi que nous développons encore, et ce après des efforts déjà considérables, le tissu d'équipements publics comme ceux à destination de la petite enfance. Nous pouvons dans ce cadre nous féliciter de l'amélioration de la Crèche Pierre Bourdan, à proximité directe de la Place de la Nation, elle-même en cours de rénovation et de végétalisation. En optimisant et modernisant les équipements déjà existants, nous nous adaptons aux évolutions et au dynamisme renouvelé du 12^e. Nous œuvrons aussi à la reconquête d'espaces afin de les aménager pour le bien de toutes et tous. C'est le cas du projet Debergue-Rendez-vous, site anciennement fermé au public. Équilibré et ambitieux, il permettra notamment la plantation de 134 arbres, l'extension du jardin existant ainsi que la création d'une crèche de 99 berceaux et de 91 logements sociaux et intermédiaires au service des classes moyennes et des agents du service public. En effet, parmi, ceux-ci, la moitié sera occupée par des agents de la RATP. Ainsi, ce projet se caractérise par un ratio exceptionnel à Paris de 1m² d'espace vert pour 1m² construit. Nous pouvons en être fiers !

Emmanuel Grégoire - Président du groupe socialiste et citoyen du 12^e - emmanuel.gregoire@paris.fr

GRUPE SOCIALISTE ET CITOYEN : Catherine Baratti-Elbaz, Richard Bouigue, Florence Chopin-Genet, Emmanuel Grégoire, Manon Gromberg, Pénélope Komités, Lunise Marquis, Jean-Louis Missika, Régis Peutillot, Jean-Luc Roméro-Michel, Eléonore Slama, Fadila Taleb

Un printemps pour le Climat

« C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas ».

Alors que le printemps s'annonce, qu'il est traditionnellement annonciateur de renouveau, nous souhaitons mettre en avant cette citation de Victor Hugo. Si elle n'est pas optimiste en soi, elle est, comme le printemps, porteuse d'espoir. En effet, depuis plusieurs semaines la jeunesse mondiale démontre qu'elle écoute la nature. Elle en appelle aux « adultes », aux responsables politiques, aux entreprises, en somme à toutes et tous pour qu'enfin nous ouvrons collectivement les yeux et les oreilles à ce que la nature essaie de nous dire. En ce printemps, alors que l'hiver a apporté son lot de pics de pollution dans notre ville malgré des évolutions saluées par Airparif de la qualité de l'air, alors que la valse-hésitation mondiale et nationale sur les moyens d'atteindre les objectifs de la COP21 se poursuit, le dérèglement climatique avance. Les derniers éléments scientifiques nous montrent que nous sommes loin de le contenir, et qu'en lieu et place des +1,5°C visés par les Chefs d'État lors de la COP21 en 2015 à Paris, la tendance nous amène plutôt vers une hausse de 3° à la fin du siècle. Il y aurait ici matière au pessimisme. Mais il n'est pas trop tard pour rectifier le tir, encore faut-il que les actes suivent les belles incantations : « Make our planet great again » ne doit pas rester qu'une formule. Or les actes ne sont, au niveau mondial comme national, pas à la hauteur de l'enjeu. Cette tribune est donc un hommage à cette jeunesse qui pacifiquement se lève, calmement explique et réclame le plus élémentaire des droits : celui que nous ne compromettons pas son avenir, que nous ne laissons pas derrière nous qu'un champ de ruines. Cette jeunesse qui se met en grève pour le climat est, comme le printemps, porteuse d'un espoir et d'un devoir de responsabilité. Soyons à la hauteur de ses ambitions.

David Gréau - Président du groupe écologiste - david.greau@paris.fr

GRUPE ÉCOLOGISTE : Christophe Najdovski, Evelyne Honoré, David Gréau, Emmanuelle Pierre-Marie, Christophe Teisseire

Le projet du Lycée Paul Valéry porté par la région Ile-de-France, une bonne nouvelle pour le 12^e !

De trop nombreux projets de densification ont été programmés à Paris et notamment dans le 12^e arrondissement. Vos élus Républicains ne cessent de se mobiliser contre les aménagements qui réduisent les espaces verts et bétonisent Paris, capitale la plus dense d'Europe. C'est la raison pour laquelle la Région Île-de-France a révisé le projet initial de rénovation de la cité scolaire Paul Valéry, afin qu'il offre un juste équilibre entre équipements et espaces verts, qui sont autant d'espaces de respiration pour nos jeunes et les habitants. Sous l'impulsion de notre Présidente Valérie Pécresse, et avec, à mes côtés Franck Margain, Conseiller régional et Président de PRE, nous travaillons à ce que ce campus s'inscrive dans une dimension paysagère forte et s'intègre dans l'environnement existant. Dans la même perspective de préparer l'avenir, la Région va faire du Lycée Paul Valéry, en partenariat avec le ministère de l'Éducation Nationale, le 1^{er} campus lycéen de l'Intelligence Artificielle (IA) de France. Ce lycée d'enseignement général et technologique aura l'objectif de sensibiliser les élèves aux outils et enjeux de l'IA, d'expérimenter de nouvelles façons d'apprendre et d'innover en matière de parcours de formation. Ce projet sera ainsi vecteur d'attractivité et de dynamisme pour le lycée. En parallèle de l'opération de rénovation, des équipements comme un Fablab et un incubateur de jeunes entreprises seront développés afin de mettre en place des projets collaboratifs avec le monde de la recherche et de favoriser l'entrepreneuriat et l'insertion professionnelle future des élèves. L'identité de ce campus sera construite en s'appuyant sur la concertation qui a débuté en février avec la communauté éducative, les acteurs de l'IA et les partenaires. Un beau projet en perspective !

Valérie Montandon - valerie.montandon@paris.fr

GRUPE LES RÉPUBLICAINS : Valérie Montandon, Isabelle Tavaux, Franck Margain, Matthieu Seingier, Corinne Atlan-Tapière

La santé, première préoccupation des parisiens et priorité des communistes

Le 4 mars dernier, dans le cadre du Tour de France des Hôpitaux des élu-es communistes, nous avons visité l'Hôpital Trousseau, échangé avec les différents services et les représentants des usagers et organisé une réunion publique dans le quartier. Nous avons pu constater comme partout en France une situation plus qu'alarmante, avec un manque de personnel et de moyens. Les orientations de l'APHP sont claires : réduction du nombre de lits et de personnels et vente du patrimoine. Martin Hirsh a lui-même annoncé près de 1000 suppressions de postes à Paris d'ici 2023. C'est inacceptable ! Une réforme qui va à l'encontre des besoins des patients et renforce les inégalités d'accès aux soins. Elle répond à l'application dogmatique de la politique libérale du gouvernement qui vise à réduire la dépense publique et dérouler le tapis rouge au privé. Les conséquences sont dramatiques comme la saturation des urgences qui a conduit au décès d'une patiente à Lariboisière. Autre exemple, la maternité de Trousseau a été construite pour accueillir 2500 naissances, aujourd'hui elle accueille plus de 3800 naissances par an avec une dégradation du suivi et de l'accompagnement des parents. La naissance devient ni plus ni moins qu'un acte chirurgical. Autre alerte, dans cinq ans, 50% des médecins généralistes parisiens seront en âge de partir à la retraite. Si nous ne réagissons pas, cela conduira à amplifier le renoncement aux soins et le recours aux urgences. Depuis le début du mandat, nous sommes les seuls à nous être opposés aux orientations libérales de l'APHP. Nous sommes aussi les seuls à proposer la construction d'un centre de santé municipal par arrondissement. Ces centres de santé peuvent fonctionner en lien avec l'hôpital pour désengorger les urgences et offrir un service accessible 7 jours sur 7, le soir et en tarification secteur 1. La santé des parisiens reste notre priorité pour les années à venir.

Nicolas Bonnet-Oulaldj - Président du groupe - Communiste-Front de Gauche - nicolas.bonnet@paris.fr

GRUPE COMMUNISTE - FRONT DE GAUCHE : Nicolas Bonnet Oulaldj, Brigitte Velay-Bosc, Catherine Vieu-Charlier

Cadre de vie, logements et écologie dans le 12^e !

À l'heure où se multiplient les tensions autour des espaces libres et de construction nouvelle, la question de l'écologie dans l'espace urbain mérite d'être posée. Cette ville écologique ne peut s'envisager que collectivement : chaque action doit être évaluée pour mesurer son impact. C'est dans cette optique que Génération-s a proposé en conseil de Paris que toute délibération prise par notre ville fasse l'objet d'une double étude d'impact environnementale et sociale. Dommage que nous n'ayons pas été suivis ! Nous sommes de plus en plus nombreux à souhaiter un cadre de vie plus durable, à la hauteur des défis actuels. Nous ne voulons pas nous contenter de combats anecdotiques. C'est notre conception d'ensemble de la vie locale qu'il faut revoir, en donnant priorité à :

- La construction systématique de bâtiments à énergie positive ;
- L'engagement de travaux d'isolation pour chaque logement et bâtiment ;
- La réduction des circuits d'achat et de consommation ;
- La promotion de modes de vie sobres et durables ;
- Le développement de la biodiversité en ville.

Cette écologie urbaine passe d'abord par l'utilisation des moyens existants : transformation des locaux vacants ou réquisition des immeubles vides pour démontrer que densité et écologie ne sont pas incompatibles. C'est aussi transformer des espaces artificialisés comme la pelouse de Reuilly pour redonner place à la nature en ville. C'est permettre à chacun.e de participer à ces nouveaux modes de vie et d'organisation au quotidien : valorisation des initiatives citoyennes et inclusives, promotion de bâtiments multi-usages, concertation locale sur l'organisation de son quartier. C'est tout cela, notre vision de l'Écologie Urbaine ! A la portée de chacun.e et ensemble !

Sandrine Charnoz - Présidente du groupe Génération.s - sandrine.charnoz@paris.fr

GRUPE GÉNÉRATION.S : Sandrine Charnoz et Laurent Touzet

OPPOSITION MUNICIPALE

L'Europe au quotidien

Parler d'Europe dans un journal local, quelle drôle idée ! Pas tant que cela quand les prochaines élections européennes sont le 26 mai et parce que l'Europe est au cœur de nos vies, au cœur de notre quotidien. Certains de nos concitoyens ne voient dans l'Europe qu'une grosse machine administrative qui se mêle de nos affaires internes et nous pollue la vie quotidienne. Il faut ajouter que depuis plus de 30 ans, nos dirigeants trouvent une coupable toute désignée quand une décision est contestable : c'est la faute à l'Europe ! Tout cela crée au premier regard un contexte bien négatif. Même s'il y a effectivement des réglementations qui peuvent nous paraître farfelues, les décisions européennes ne sortent pas par magie, elles ne sont pas désincarnées. Chaque élu européen témoigne de la formidable démocratie qui régit au parlement européen. Chaque loi est étudiée, contestée, amendée, avant d'être soumises au vote. Elles sont toutes le résultat d'un processus commun aux 28 pays de l'union et donc la synthèse de ce qui nous rassemble quel que soit notre pays. Sans Europe, pas de grandes réformes ou de grands projets dans le tourisme, l'énergie, l'agriculture, l'environnement, la formation... L'Europe est l'échelon pour faire face au monde et pour espérer apporter des solutions aux problématiques du 21^e siècle : la transition écologique, la recherche scientifique, l'intelligence artificielle, les migrations, un nouveau modèle social harmonisé. Etre européen ne veut pas dire être moins français, chaque pays garde ses spécificités culturelles, historiques. Le citoyen ne perd rien, avec l'Europe, au contraire il ne fait que gagner ! N'ayons aucune crainte à demander plus d'Europe pour la France !

Ophélie Rota - Présidente du groupe UDI-Modem du 12^e - Twitter : @Ophparis

GRUPE UDI-MODEM : Ophélie Rota, François Haab

AGENDA

Nuit du vendredi 19 au samedi 20 avril

Mise en place du nouveau réseau de bus parisiens
Dans le 12^e

Du jeudi 25 avril à fin 2019

50 ans du Parc Floral
Diverses animations
Parc Floral – Bois de Vincennes

Samedi 27 avril à 11h

Commémoration du Souvenir de la Déportation
Monument aux morts
Parvis de la Mairie du 12^e

Mercredi 8 mai à 10h

Commémoration du 74^{ème} anniversaire de la Victoire des Alliés sur le nazisme
Monument aux morts
Parvis de la mairie du 12^e

Vendredi 24 mai

Fête des voisins
Dans les quartiers du 12^e

Dimanche 26 mai de 8h à 20h

Élections européennes
Dans les bureaux de vote du 12^e

Samedi 1^{er} et dimanche 2 juin

Festival We love green
Bois de Vincennes

Dimanche 2 juin

Mouvance d'Arts, Festival de Danse
Cour Saint-Émillion et Parc de Bercy

Du 7 au 21 juin

Inscriptions pour les centres de loisirs de cet été
Sur votre compte
Facil'familles

Samedi 8 et dimanche 9 juin de 9h à 19h

3^e Festival rue aux enfants
Organisé par le COLLECTIF BEL (vide-greniers, repas partagé, concerts, spectacles et animations diverses)
Rue piétonnée Bignon

Samedi 15 et dimanche 16 juin

20 ans du Festival Coulée douce
Organisé par la compagnie progéniture
Promenade plantée jardin de Reuilly-Paul Pernin

Lundi 3 juin à 19h

Conseil d'arrondissement
Ouvert à tous
Salle des fêtes, Mairie du 12^e

Samedi 29 juin de 11h à 19h

12 aux sports
Journée de rencontre de l'ensemble des associations et acteurs sportifs du 12^e
Gymnase, piscine et jardin de Reuilly-Paul Pernin



DU 25 AVRIL À FIN 2019

50 ans du Parc Floral de Paris

À partir du 25 avril, le Parc Floral de Paris organise de nombreuses animations pour célébrer ses 50 ans. L'occasion de découvrir ou de re-découvrir cet espace de préservation de la biodiversité de 30 ha.

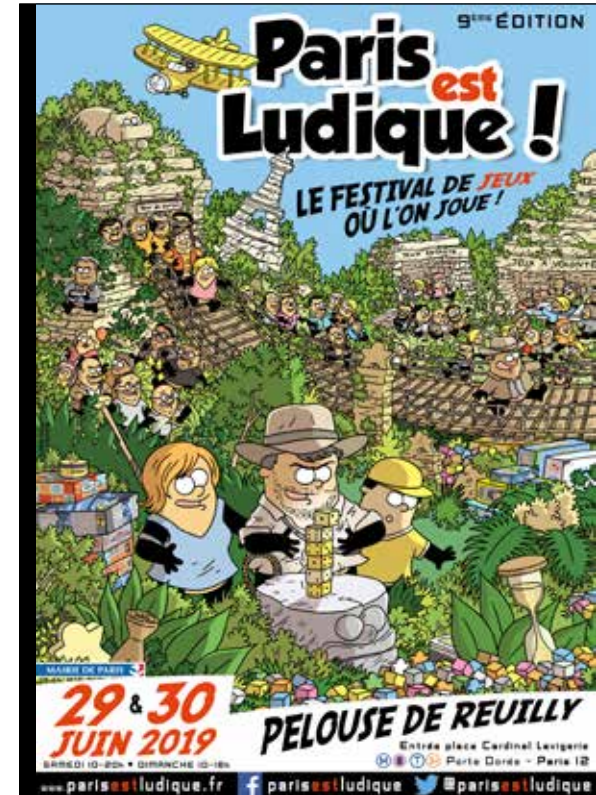


Le saviez-vous ? Le Parc Floral occupe 42% de la superficie du jardin Botanique de Paris (ensemble qui englobe aussi L'Arboretum de l'École du Breuil dans le Bois de Vincennes, le Parc de Bagatelle et le Jardin des serres d'Auteuil dans le Bois de Boulogne).

En 1969, il a fallu trouver un emplacement adapté aux 3^{èmes} Floriales de Paris. En créant un nouveau pôle d'intérêt et d'attraction dans l'Est parisien, le parc floral s'est donc implanté sur les anciens établissements militaires de la Pyramide et de la Cartoucherie. Avec une fréquentation annuelle de plus d'1 million de visiteurs, il offre aujourd'hui diverses attractions paysagères et florales, des surprises architecturales, des expositions, des effets d'eau et des jeux pour tous les âges. Il est ouvert 365 jours par an. Une vaste aire de jeux gratuits vous y attend, avec près de 70 jeux de toutes sortes dont des jeux naturels fabriqués avec les arbres du bois.

Lieu d'excellence scientifique, il permet de conserver, de rechercher, d'étudier et de transmettre. Près de 5 000 enfants des écoles en ont bénéficié en 2018. En 2019, le parc se développe avec un pavillon de milieu d'Afrique du sud, une aire d'agroforesterie, un jardin alpin, une présentation restaurée de bonsaïs...

Tout savoir sur les 50 ans :
www.parcfloraldeparis.com/fr



À LA CARTOUCHERIE...

THÉÂTRE DU SOLEIL www.theatre-du-soleil.fr - 01 43 74 24 08
La Formule du Bonheur Rainer Sievert / Lionel Parlier 3 avril - 14 avril
Les Joies du devoir d'après Siegfried Lenz / Sarah Oppenheim 15 mai - 26 mai

THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE www.la-tempete.fr - 01 43 28 36 36
Ysteria Gérard Watkins 21 mars - 14 avril
Saint-Félix, enquête sur un hameau français Élise Chatauret 26 mars - 14 avril
Le Pas de Bême Adrien Béal 7 mai - 26 mai
Vois en piqué... Karl Valentin / Patrick Pineau 9 mai - 9 juin
 Présentation de saison 19/20 18 mai à 16h
Les Évaporés Delphine Hecquet 5 juin - 23 juin

THÉÂTRE DE L'ÉPÉE DE BOIS www.epeedebois.com - 01 48 08 39 74
Roberto Zucco Bernard-Marie Koltès / Rose Noël 28 mars - 7 avril
L'Accusée Louise Michel Antonio Diaz-Florian 29 avril - 1^{er} juillet
Le Grand inquisiteur Dostoïevski / Antonio Diaz-Florian 1^{er} juin - 23 juin

THÉÂTRE DE L'AQUARIUM www.theatredelaquarium.net - 01 43 74 99 61
Les Chaises Eugène Ionesco / Bernard Lévy 19 mars - 14 avril
Festival des Écoles du Théâtre Public 20 juin - 30 juin

ARTA <http://artacartoucherie.com> - 01 43 98 20 61
Stage «L'acteur et la marionnette» dirigé par D. Jambert et V. Mangado 8-12 avril
Stage «L'acteur- danseur» dirigé par M-C Pietragalla, J. Derouault et J-F Dusigne 21 mai - 1^{er} juin

ATELIER DE PARIS / CDCN www.atelierdeparis.org - 01 417 417 07
Temps Fort Danse Bastille en partenariat avec le Théâtre de la Bastille 8-18 avril
Festival JUNE EVENTS 1^{er} juin - 15 juin

Pour en savoir plus : www.cartoucherie.fr

CAISSE DES ÉCOLES
MAIRIE 12 PARIS

Restauration scolaire : demandez le guide

La restauration scolaire dans le 12^e

COULÉE

DOUCE

GRATUIT
TOUT PUBLIC

LES
20 ANS !

15-16
JUN
2019



FESTIVAL
ARTS DE LA RUE

PROMENADE PLANTÉE
JARDIN DE REUILLY
M[°] MONTGALLET
PARIS 12[°]

Renseignements : Tel 01 44 73 03 93
Site : <https://progeniture.fr>
Mail : compagnie@progeniture.fr
Site : 3094301000050 - Licence : 3-1111784 / 5-1111785

